

## Gymnase des Montboucons - Demande de participation financière du Département

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Par délibération du 16 octobre 1989, le Conseil Municipal s'est engagé à réaliser un gymnase de 1 000 places à proximité du 5ème lycée, et à mettre en place les financements correspondant à la part à la charge de la Ville.

Pour cette opération estimée à 12 000 000 F TTC, une aide de la Région sera accordée à hauteur de 50 % d'une dépense subventionnable de 6 000 000 F TTC, soit une participation de 3 000 000 F.

Cet équipement sportif servira non seulement aux scolaires, mais également à des associations sportives et des clubs bisontins, voire du Département. De plus, ce gymnase sera utilisé par les centres de haut niveau regroupant notamment les athlètes du Département.

C'est pourquoi l'aide financière du Conseil Général du Doubs est sollicitée.

Le Conseil Municipal est invité à :

- solliciter la participation financière du Département du Doubs pour la construction du gymnase des Montboucons,

- inscrire le montant des subventions obtenues, au budget supplémentaire de l'exercice courant, dès notification des décisions attributives, en recettes au chapitre 903.51.1052/1053.90002.31000, et en dépenses au chapitre 903.51.232.90002.31000.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.